

GUIDE D'ACCUEIL

2025
2026



ÉTUDIANTS & STAGIAIRES
DE L'INSPÉ LILLE HDF

Chères étudiantes, chers étudiants et stagiaires de la formation continue,

Vous venez de vous inscrire à l'INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France.

Au nom des équipes pédagogiques et administratives, et au nom de l'équipe de direction, je vous souhaite la bienvenue dans notre institut.

Celui-ci est intégré à l'Université de Lille et est également co-porté par les trois universités régionales de l'académie (Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale et Université Polytechnique Hauts-de-France) en liens étroits avec le Rectorat de l'académie de Lille. L'offre de formation des enseignants de l'INSPÉ est complète et variée, elle est à la fois universitaire et professionnelle. Elle vous permettra de construire votre parcours professionnel accompagné d'une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants expérimentés et de professionnels intervenant dans le milieu scolaire.

Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEÉF), et les DU que nous proposons, préparent à une insertion professionnelle au sein du ministère de l'Éducation nationale, mais offrent également la possibilité d'intégrer d'autres secteurs de l'éducation et de la formation d'adultes par exemple.

Toute la communauté universitaire, enseignante, administrative et de personnels de bibliothèque, travaille quotidiennement pour vous permettre d'acquérir dans les meilleures conditions les savoirs nécessaires à votre entrée dans votre futur métier. De plus, les équipes sont pleinement mobilisées pour travailler aux évolutions de notre offre de formation à venir, dans le cadre de la réforme de la formation initiale des professeurs, qui se déploiera à partir de 2026. Ce guide est conçu pour mieux vous repérer au sein de notre INSPÉ et vous familiariser avec les nombreux services proposés en votre qualité d'étudiant.

Sébastien JAKUBOWSKI
Directeur de l'INSPÉ Lille HdF

SOMMAIRE



5

L'INSPÉ Lille HdF

Présentation générale de la formation
Des sites de formation sur toute l'académie
Études & mobilité à l'étranger
Recherche & développement

32

Démarches & services administratifs

Contacts de votre scolarité
Services numériques
Carte multiservices & restauration
Réseau des bibliothèques universitaires INSPÉ Lille HdF
Démarches administratives

46

Vie Étudiante

Commission Vie Étudiante de l'Institut
Services sociaux et de santé
Étudiants en situation de handicap
Égalité - Diversité
Pratiquer des activités sportives
Partenariats régionaux

57

Annuaire

Adresses et liens utiles
Partenaires académiques

5

L'INSPÉ Lille HdF

- 6 Présentation générale de la formation
- 7 Des sites de formation sur toute l'académie
- 25 Études & mobilité à l'étranger
- 28 Recherche & développement

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION



Suite à la promulgation de la loi « Pour une école de la confiance », les ÉSPÉ sont devenus à la rentrée 2019 les INSPÉ (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation).

L'INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France est l'une des composantes de formation de l'Université de Lille, implantée au cœur des territoires du Nord et du Pas-de-Calais et de leurs universités (Université de Lille, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France). L'INSPÉ prépare ses étudiants au master (niveau bac+5) « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (Master MEÉF) qui se décline dans quatre mentions :

- **PREMIER DEGRÉ** Formation des futurs enseignants en école primaire ;
- **SECOND DEGRÉ** Formation des futurs enseignants en collèges et lycées ;
- **ENCADREMENT ÉDUCATIF** Formation des futurs conseillers principaux d'éducation ;
- **PRATIQUE ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION** dans et hors Éducation nationale. Formation de professionnels spécialisés dans différents domaines (école inclusive, pilotage d'organisations scolaires, etc).

L'INSPÉ de l'académie de Lille – Hauts-de-France offre ainsi une quarantaine de parcours de formation, au travers des quatre mentions de son master MEÉF, et accueille plus de 5 500 étudiants par année universitaire.

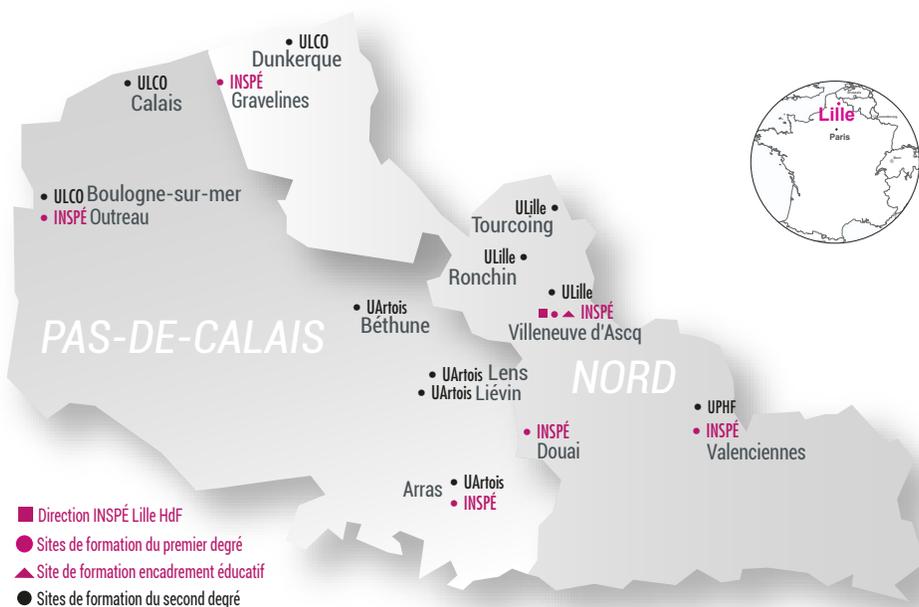
La particularité du master MEÉF, en plus de préparer à un diplôme universitaire de niveau Bac+5, est également de préparer les étudiants aux épreuves du concours de recrutement de l'Éducation nationale (dont les concours de recrutement de professeurs des écoles, de professeurs certifiés, de professeurs de lycée professionnel, de conseillers principaux d'éducation).

La mission de l'INSPÉ de l'académie de Lille – Hauts-de-France commence donc avec la **FORMATION INITIALE** (Master MEÉF), mais elle concerne également la **FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE**, notamment auprès des personnels de l'Éducation nationale.

L' établissement est donc un lieu d'accueil, de formation mais également d'expérimentation pédagogique.



DES SITES DE FORMATION SUR TOUTE L'ACADÉMIE



[UArtois = Université d'Artois / ULille = Université de Lille / ULCO = Université du Littoral Côte d'Opale / UPHF = Université Polytechnique Hauts-de-France]



SITES DE FORMATION INSPÉ LILLE HDF

Premier degré

Encadrement éducatif

Formations continues ou spécialisées

ARRAS

Le site de formation d'Arras se situe au cœur de la ville d'Arras, capitale historique et administrative du département du Pas-de-Calais.

Situé à 10 minutes à pied de la gare SNCF et du centre-ville, vous pourrez y découvrir les lieux les plus emblématiques et chargés d'histoire de la ville.

À savoir : la Grand-Place d'Arras, le beffroi, les boves où vous pourrez découvrir les secrets des carrières qui ont permis de bâtir la ville, ou encore la carrière Wellington qui abrita la plus grande attaque surprise de la première guerre mondiale !

Le site d'Arras est également proche du campus universitaire de l'Université d'Artois, qui propose notamment les formations du master MEÉF mention second degré.

Il accueille chaque année plus de 950 étudiants et stagiaires du 1er et du 2nd degré, dans 7 sections de master 1 MEÉF et 6 sections de master 2 MEÉF mention 1er degré.

Le site bénéficie d'un cadre de vie et de travail optimal, avec des espaces verts, et propose les commodités suivantes : parking, bibliothèque, gymnase. Il bénéficie également d'un espace de restauration sur place.

Le site de formation d'Arras participe activement à l'amélioration des conditions de formation, de vie et de réussite des étudiants : recrutement d'un(e) animateur(trice) Vie étudiante, création d'un bureau des étudiants, création

d'espaces de convivialité intérieurs et extérieurs. Enfin, on retrouve au sein du site de formation d'Arras le RestoLab, qui est un espace pédagogique innovant dédié à la formation des enseignants en hôtellerie-restauration.



Il est ainsi doté d'un centre de documentation spécialisé, de moyens numériques et vidéo et d'équipements de préparation culinaire particulièrement adaptés à des apprentissages collaboratifs, ce qui permet aux étudiants d'évoluer dans un environnement qui est propice aux travaux pratiques, que

ces derniers soient liés à la cuisine ou au service en salle.

Le RestoLab du site d'Arras est donc un espace de créativité pédagogique universitaire unique en son genre et qui permet la formation des enseignants inscrits en master MEEF hôtellerie-restauration.



Bibliothèque



Gymnase



RestoLab



INFORMATIONS **PRATIQUES**

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

Site d'Arras

7 bis rue Raoul François 62022 ARRAS CEDEX

03.21.21.85.00

Contact / inspe-scolarite-arras@univ-lille.fr

Responsable pédagogique / Hélène LALOUX

Responsable administrative / Christine LOISON

Heures d'ouverture / 8h - 18h30 du lundi au vendredi

Plan d'accès sur [inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos sites](http://inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos_sites)

DOUAI

Le site de formation de Douai est situé au sein de l'ancienne école des institutrices, le plus ancien site historique de formation des maîtres de la région Hauts-de-France, créé en 1834. Très bien desservi par le train et le bus, le site est accessible, en une vingtaine de minutes, de Lille, d'Arras et de Valenciennes.

Le site se situe à quelques minutes en voiture du Louvre-Lens et du centre

historique minier de Lewarde. Dans le centre ville, vous pourrez visiter les riches ressources patrimoniales de la ville d'art et d'histoire de Douai, à savoir : le musée de la Chartreuse, le musée Arkéos, l'hippodrome, le conservatoire, à rayonnement régional, les archives communales, la bibliothèque Marcelline Desbordes-Valmore et leur service pédagogique, partenaire de l'école.

Le site INSPÉ de Douai accueille plus de 200 étudiants et stagiaires dans un cadre propice au bon déroulement de leur formation.



Il offre une atmosphère conviviale, appréciée des étudiants et de l'équipe enseignante, avec son jardin pédagogique unique créé en 2012 au sein de l'ancienne cour d'école, ses tilleuls et son carillon préservé. Le site n'offre pas de restauration sur place mais propose une cafétéria, avec accès à des micro-ondes, réfrigérateur et une fontaine à eau.



Cour & jardin
pédagogique



Cafétéria



Salle de cours



INFORMATIONS **PRATIQUES**

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

Site de Douai

161 rue d'Esquerchin 59508 DOUAI CEDEX

03.27.93.51.00

Contact / inspe-scolarite-douai@univ-lille.fr

Responsable pédagogique / Jean-François COURCO

Responsable pédagogique adjoint / Raphaël CREPIN

Responsable administratif / Mansour HASNAOUI

Heures d'ouverture / 8h-12h30 et 13h15-17h30
du lundi au vendredi

Plan d'accès sur [inspe-lille-hdf.fr/inspé/nos sites](http://inspe-lille-hdf.fr/inspé/nos_sites)

GRAVELINES

Le site de formation de Gravelines est situé en bord de mer, dans la ville de Petit-Fort-Philippe, qui est rattachée à la commune de Gravelines. Il est à mi-chemin entre deux campus de l'Université du Littoral Côte d'Opale, Calais et Dunkerque, et est accessible en bus. Vous y retrouverez également des par-

kings gratuits et un système de co-voiturage qui s'organise chaque début d'année universitaire.

Sa situation géographique et sa proximité avec la mer en font un lieu de formation prisé par ceux qui souhaitent étudier dans un site à taille humaine.

Ce sont en moyenne 200 étudiants et stagiaires qui y sont accueillis chaque année. Ils y apprécient la proximité avec la plage et le chenal qui sépare Grand-Fort et Petit-Fort-Philippe. Ce sont des lieux privilégiés qui permettent de s'aérer

l'esprit lors des pauses.

Le site possède aussi une salle détente en libre accès, avec des tapis à disposition pour lire, réviser ou bien simplement se reposer. Des créneaux de pratique sportive au gymnase Merlen, à 300 mètres, sont également réservés



aux étudiants (inscription sur un Evento pour venir pratiquer du basket-ball, du badminton, du renforcement musculaire ou des jeux collectifs.)

Le site de Gravelines ne possédant pas de restauration, une cafétéria a été mise à disposition, avec l'accès à des micro-ondes, réfrigérateurs et distributeurs.



Cafétéria



Salle de cours



Salle informatique



INFORMATIONS **PRATIQUES**

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

Site de Gravelines

40 rue Victor Hugo 59820 GRAVELINES

03.28.51.94.40

Contact / inspe-scolarite-gravelines@univ-lille.fr

Responsable pédagogique / Maud DELEBARRE

Responsable pédagogique adjointe / Mélanie FRUITIER

Responsable administrative / Claudine MISEROLE

Heures d'ouverture / 8h00 – 18h du lundi au vendredi

Plan d'accès sur [inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos sites](http://inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos%20sites)

OUTREAU

Situé juste à côté de Boulogne-sur-mer, au cœur de la côte d'Opale, le site de formation d'Outreau est bien desservi par les transports en commun (arrêt de bus à environ 200m et à 15 min à pied de la gare). Il est donc facile de s'y

déplacer et de découvrir les alentours, dont notamment son centre ville, ses plages environnantes, le port de Boulogne ou encore le célèbre centre national de la mer, Nausicaa.

Ses équipements technologiques récents permettent également d'assurer une formation de qualité et d'accueillir, en moyenne, 250 étudiants et stagiaires par an dans un espace agréable.



L'établissement est doté de 2 cafétérias, d'une bibliothèque ainsi que d'un patio, et d'espaces extérieurs aménagés, propices aux moments de convivialité avec baby-foot et jeux de société à disposition.



Patio



Extérieur



Salle de cours



INFORMATIONS **PRATIQUES**

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

Site d'Outreau

10 Rue Hippolyte Adam 62230 OUTREAU

03.21.31.36.61

Contact / inspe-scolarite-outreau@univ-lille.fr

Responsable pédagogique / Stéphane CARPENTIER

Responsable pédagogique adjointe / Alice DELEGRANGE

Responsable administrative / Sandrine JEDRASZCZYK

Heures d'ouverture / 8h00 – 18h00 du lundi au vendredi

Plan d'accès sur [inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos sites](http://inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos_sites)

VALENCIENNES

Le site de formation de Valenciennes se situe au cœur du campus universitaire du Mont Houy - Université Polytechnique Hauts-de-France. Il accueille chaque année plus de 400 étudiants et stagiaires.

Il est idéalement localisé, à proximité d'une station de tramway qui relie le centre-ville et la gare de Valenciennes en 15 minutes, ainsi que d'un nœud au-

toroutier reliant Lille, Cambrai et le sud du département.

Il est donc facile d'accéder au centre ville et ainsi d'y découvrir le musée des Beaux-Arts de Valenciennes, le phénix-pôle européen de création, le centre aquatique, le jardin de la plaine de Mons ou encore la médiathèque Simone Veil, qui se trouve dans l'ancien collège des Jésuites de la ville.

Le site possède de nombreux équipements au service de la formation et, dans le même esprit, on y trouve un centre de ressources moderne et très bien doté.



Un autre atout est la proximité d'un restaurant universitaire, qui se trouve à moins de 20 mètres du site, ainsi que d'espaces conviviaux qui permettent aux étudiants de travailler dans des conditions agréables.



Accueil



Espace détente



Salle de cours



INFORMATIONS **PRATIQUES**

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

Site de Valenciennes

Campus universitaire du Mont Houy

Bâtiment n°21 «Camille Claudel»

59304 FAMARS CEDEX

03.27.28.87.37

Contact / inspe-scolarite-valenciennes@univ-lille.fr

Responsable pédagogique / Bruno RAWECKI

Responsable administrative / Sandrine BONNAIRE

Heures d'ouverture / 8h - 18h00 du lundi au vendredi

Plan d'accès sur [inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos sites](http://inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos_sites)

VILLENEUVE D'ASCQ

Le site de formation de Villeneuve d'Ascq se trouve sur le même site que la direction de l'INSPÉ Lille HdF. Il se situe sur le campus Flers Château de l'Université de Lille, en plein cœur de Villeneuve d'Ascq.

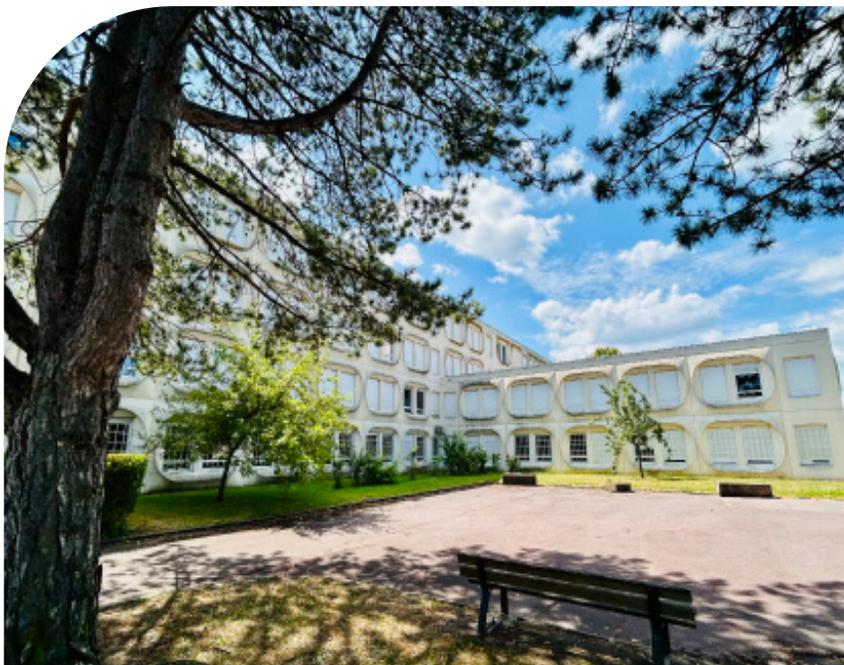
Sa situation géographique avantageuse est grandement appréciée des

étudiants, qui peuvent aussi bien flâner au parc du héron durant la pause méridienne, faire un saut au musée du LAM durant les interours ou profiter de tous les avantages qu'offre la proximité avec la ville de Lille.

Il accueille chaque année environ 1 000 étudiants et stagiaires et il est desservi par de nombreuses lignes de bus et stations de métro.

Il dispose de salles d'enseignements spécifiques (sciences, informatique,

musique) d'un espace dédié à la vie étudiante (le PC) ainsi que d'un espace restauration.



Un laboratoire d'innovation pédagogique y a vu le jour en 2019, le MiniLab. Cet espace permet de favoriser l'échange de pratiques pédagogiques, d'organiser des ateliers créatifs mais également de former aux différentes machines et outils mis à disposition.

Le site de Villeneuve d'Ascq accueille également des formations relevant de la mention du second degré, de l'encadrement éducatif et des formations relevant de la formation continue ou spécialisée (CAPPEI, etc).



Espace CoCooN



Espace détente



MiniLab



INFORMATIONS PRATIQUES

INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

Site de Villeneuve d'Ascq

365 bis rue Jules Guesde 59658 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
(l'entrée du site s'effectue rue Parmentier)

03.20.79.86.00

Contact / inspe-scolarité-villeneuve@univ-lille.fr

Responsable pédagogique / Marianne MOULIN

Responsables pédagogiques adjoints / Fabien PELLETIER
Stéphanie MONTIGNY

Responsable administrative / Sophie GADOUCHE

Heures d'ouverture / 8h-12h30 et 13h30-17h30
du lundi au vendredi

Plan d'accès sur [inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos sites](http://inspe-lille-hdf.fr/inspe/nos_sites)

SITES DE FORMATION UNIVERSITAIRE

Second degré

UNIVERSITÉ DE LILLE



L'Université de Lille, université pluridisciplinaire au cœur de l'Europe du Nord, est riche d'un patrimoine culturel et scientifique inscrit dans l'histoire de la région des Hauts-de-France.

Elle tient ses origines de l'université de Douai, fondée en 1559, puis finalement transférée à Lille en 1896.

En 1970, elle est structurée en trois universités indépendantes situées sur des campus distincts : Lille 1 (sciences et technologies ; campus Cité Scientifique), Lille 2 (droit, gestion et santé ; campus Santé et Moulin) et Lille 3 (sciences humaines et sociales, lettres, langues et arts ; campus Pont-de-Bois).

La fusion au 1^{er} janvier 2018 de ces trois universités lilloises forme une

seule université avec une offre de formation qui couvre l'ensemble des champs disciplinaires.

Offre qui s'est encore davantage élargie au 1^{er} janvier 2022, avec la création du nouvel établissement public expérimental « Université de Lille », qui réunit facultés, instituts et écoles de renom en composantes (facultés, instituts, UFR et écoles) et établissements composantes (ENSAIT, ENSAPL, ESJ Lille et Sciences Po Lille).

L'Université de Lille compte désormais près de 80 000 étudiants (dont 9 900 internationaux), 8 000 personnels, 2^{ème} employeur public dans le Nord, et 64 unités de recherche.



Vous trouverez ci-après les lieux de formation qui dispensent les masters MEÉF mention second degré, par spécialités.

- **Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique de Ronchin** : master MEÉF 2nd degré, parcours éducation physique et sportive ;
- **Faculté des Sciences et Technologies (FST)** : master MEÉF 2nd degré, parcours mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la terre et Informatique (Numérique et Sciences Informatiques) ;

- **Faculté des Humanités** : master MEÉF 2nd degré, parcours lettres classiques, lettres modernes, éducation musicale, arts plastiques, philosophie et histoire-géographie
- **Faculté des langues, cultures et sociétés (LCS)** : master MEÉF 2nd degré, parcours allemand, anglais, espagnol et italien.
- **Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires (FASEST)** : master MEÉF 2nd degré, parcours sciences économiques et sociales ;



INFORMATIONS **PRATIQUES**

Université de Lille / Campus Cité Scientifique
Cité Scientifique - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Université de Lille / Campus Moulins-Ronchin
Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique
9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN

Université de Lille / Campus Pont-de-Bois
3 rue du Barreau 59650 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Retrouvez tous les contacts sur le site de l'Université de Lille
: univ-lille.fr

L'Université d'Artois est implantée sur différents points du territoire des Hauts-de-France : Arras (siège), Béthune, Douai, Lens et Liévin. Elle comprend huit UFR, deux IUT, un service de formation continue (FCU) et dix-sept centres de recherche. Depuis sa création en 1992, l'Université d'Artois compte pas moins de 12 500 étudiants.

Plusieurs parcours de master MEÉF mention second degré y sont dispensés :

- Anglais
- Éducation physique et sportive
- Espagnol
- Histoire-géographie
- Lettres modernes
- Économie - Gestion



Le parcours éducation physique et sportive se déroule à l'UFR STAPS de Liévin.



INFORMATIONS PRATIQUES

Université d'Artois

9 rue du Temple 62030 ARRAS CEDEX

03.21.60.37.00

UFR STAPS

Chemin du Marquage 62800 LIÉVIN

03.21.45.85.00

L'Université du Littoral Côte d'Opale, créée en 1991 dans le cadre des universités nouvelles, est implantée sur le littoral Manche-Mer du Nord, au cœur de trois grandes villes portuaires que sont Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque.

L'ULCO accueille en moyenne 10 000 étudiants chaque année universitaire.

L'ULCO dispense donc de nombreux enseignements en masters MEÉF mention second degré, sur ses différents sites de formation situés à Calais, Dunkerque ou encore Boulogne.

Vous trouverez ci-après les lieux de formation qui dispensent les masters MEÉF mention second degré, par spécialités :

- **Centre universitaire de la mi-voix à Calais** : master MEÉF second degré, parcours éducation physique et sportive et mathématiques ;
- **Le centre universitaire Saint Louis à Boulogne sur Mer** : master MEÉF second degré, parcours anglais et espagnol ;
- **Le centre universitaire du musée à Boulogne sur Mer** : master MEÉF second degré, parcours histoire-géographie ;
- **Le centre universitaire de la Citadelle à Dunkerque** : master MEÉF second degré, parcours lettres modernes.



INFORMATIONS PRATIQUES

Centre universitaire de la mi-voix

50 rue Ferdinand Buisson 62228 CALAIS CEDEX

03.21.46.36.00

Centre universitaire de la Citadelle

220 avenue de l'Université 59379 DUNKERQUE CEDEX

03.28.23.70.00

Centre universitaire Saint-Louis

21 rue Saint Louis 62327 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX

03.21.99.41.00

Centre universitaire du musée

34 Grande Rue 62200 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX

03.21.99.43.00

L'Université Polytechnique Hauts-de-France accueille plus de 12 000 étudiants sur des campus à taille humaine à Valenciennes, Cambrai et Maubeuge ainsi que sur le site d'Arenberg.

Elle offre la possibilité à ses étudiants de se former à un métier au travers de ses 150 parcours de formation professionnalisants, qui vont de la licence au doctorat (en formation initiale ou continue). L'université développe également une forte politique de recherche

qui permet de renforcer, en amont, le lien avec les formations et, en aval, les activités de valorisation et de transfert.

Elle propose, sur le campus du Mont Houy, à Valenciennes, les parcours de master MEÉF mention second degré suivants :

- Anglais
- Histoire-géographie
- Lettres modernes



INFORMATIONS PRATIQUES

Université Polytechnique Hauts-de-France

Campus Universitaire du Mont Houy

59313 VALENCIENNES CEDEX 9

03.27.51.12.34

ÉTUDES & MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

LES DISPOSITIFS

Erasmus +

Le programme européen le plus connu continue d'évoluer et permet aux étudiants de master MEÉF de vivre une expérience d'échange au sein d'un établissement partenaire en Europe pour un semestre, un an ou pour un stage.

Où partir ?  Erasmus+

Principalement dans les pays membres de l'Union Européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, la Serbie, la Turquie.

Longtemps centré sur l'Europe, Erasmus+ est ouvert sur le monde depuis 2015. On compte désormais près de 200 pays partenaires du programme qui peuvent aussi être des destinations Erasmus+ sous certaines conditions.

Pour autant vous ne partirez pas n'importe où : chaque établissement noue des partenariats à l'étranger en fonction des programmes et pour des mentions ciblées. L'INSPÉ Lille HdF collabore notamment avec le Sénégal pour de la formation de formateurs.

Tous les cours que vous suivrez à l'étranger seront négociés et validés en amont par votre responsable de Master. Vos notes et crédits ECTS obtenus à l'étranger seront intégrés dans votre Master MEÉF à votre retour.



Portugal



Finlande



Espagne

Mobilité hors ERASMUS +

L'INSPÉ et les universités de l'académie ont signé de nombreux accords de partenariat avec des universités à travers le monde. Ces universités partenaires peuvent vous accueillir pour un semestre ou un an, en programme d'échange. Comme pour une mobilité Erasmus+, tous les cours que vous suivrez à l'étranger seront négociés et validés en amont par votre responsable de Master. Vos notes et crédits obtenus à l'étranger seront intégrés dans votre Master MEÉF à votre retour.

Stages à l'étranger

Pendant vos études à l'INSPÉ vous pouvez choisir de réaliser un stage à l'étranger, dans un établissement d'enseignement primaire ou secondaire, un centre de formation, une ONG ou tout type d'organisation. Ce stage doit impérativement être en lien avec vos études et/ou votre mémoire de recherche et pourra être réalisé hors des périodes de cours habituelles.

Le service des relations internationales de l'INSPÉ Lille HdF peut vous aider à identifier des structures d'accueil et vous accompagner dans vos démarches. Selon votre situation, la destination et la durée du stage, vous pouvez bénéficier d'aides financières.

Assistanat de langue

Vous souhaitez enrichir votre formation à l'INSPÉ de Lille et parlez une ou plusieurs langues étrangères ? Vous pouvez acquérir une expérience professionnelle précieuse en devenant assistant de langue à l'étranger le temps d'une année ou d'un semestre !

Contact : fei@univ-lille.fr

BON À SAVOIR

Si vous avez vécu une expérience en tant qu'assistant de langue à l'étranger avant votre inscription en Master MEÉF, l'INSPÉ Lille HdF propose des dispenses de cours sous certaines conditions en fonction de votre parcours d'inscription.

Renseignements auprès du service RI.



AIDES FINANCIÈRES

Il est possible, pour vos mobilités à l'étranger, de demander un soutien financier, selon votre destination et votre situation personnelle.

La bourse Erasmus +

- Mobilité de 2 à 12 mois
- Montant (stage) : de 350 € jusqu'à 460 € par mois (Zone Union Européenne) et 700 € par mois pour l'Arménie – NON CUMULABLE AVEC LES AUTRES AIDES
- Montant (études) : de 200 € jusqu'à 310 € par mois selon la destination – CUMULABLE AVEC LES AUTRES AIDES AMI OU MERMOZ

La bourse Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MESRI

- Réservée aux boursiers sur critères sociaux
- Mobilité de 2 à 9 mois
- Montant : 400 € par mois

La bourse Mermoz de la Région Hauts-de-France

- Mobilité de 2 à 26 semaines
- Montant : 92,40 € par semaine (montant maximum). Ce montant est dégressif en fonction du quotient familial.
- Frais de voyage : 300 € pour les boursiers sur critères sociaux du CROUS

Des financements complémentaires sont prévus dans le cadre du programme Erasmus + si vous répondez aux critères pour le complément « inclusion » (+250€/mois) ou si vous privilégiez les modes de transports à faible impact carbone pour votre séjour.

Contactez le service RI pour plus d'informations.

INFORMATION POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN MOBILITÉ À L'INSPÉ

La Maison Internationale propose, d'une part, un accompagnement dans toutes vos démarches administratives et, d'autre part, des découvertes culturelles et des activités de socialisation à l'Université de Lille et dans la région.

Située à Villeneuve d'Ascq, sur le Campus de Cité Scientifique, la Maison internationale vous accueille tout au long de l'année universitaire.

Elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30.

Maison internationale

Campus Cité scientifique - Bât. A4
59655 Villeneuve d'Ascq
Métro : ligne jaune, arrêt 4 cantons
Stade Pierre Mauroy (terminus)
maison-internationale@univ-lille.fr

Service Relations Internationales

365 bis rue Jules Guesde à Villeneuve d'Ascq Bât. A bureau 1-26

Contact : inspe-international@univ-lille.fr

Web : inspe-lille-hdf.fr / Relations internationales

www.facebook.com/ri.INSPELille

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Le service Recherche & Développement (R&D) de l'INSPÉ Lille HdF est composé de deux pôles : un pôle recherche et un pôle innovation pédagogique.

Il valorise les résultats de travaux de recherche en éducation, permettant de nourrir la réflexion sur vos pratiques professionnelles. Il propose également un accompagnement et un soutien dans la conception et la réalisation de vos démarches et projets

pédagogiques innovants.

L'ensemble de ces actions vise à favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

Ainsi plusieurs événements, dispositifs et ressources vous sont proposés. Le service se tient par ailleurs toujours disponible pour échanger avec vous sur vos envies et besoins.

RECHERCHE

LE CYCLE DE CONFÉRENCES

Le service Recherche organise chaque année un cycle de conférences sur des thématiques et des enjeux d'actualité dans le domaine de l'éducation.

Les conférences sont retransmises en direct sur la chaîne Youtube de l'INSPÉ où il est également possible de poser des questions aux conférenciers invités. Elles sont ensuite mises en ligne de façon pérenne pour être regardées en différé sur Youtube.

PUZZLES, LE PODCAST

Tous les mois, un épisode d'une vingtaine de minutes donne la parole à un chercheur de l'INSPÉ, afin d'aborder des sujets d'actualité en éducation. Ce podcast est accessible en format vidéocast sur la chaîne YouTube de l'INSPÉ, et peut être écouté sur les plateformes dédiées aux formats audio telles que Spotify, Deezer et SoundCloud.



INNOVATION PÉDAGOGIQUE

L'équipe du service Innovation pédagogique de l'INSPÉ Lille HdF est là pour vous accompagner et vous soutenir dans le développement de pratiques, de dispositifs et d'outils pédagogiques innovants.

Des évènements et des temps de sensibilisation/formation sont ainsi organisés. Des matériels et espaces innovants vous sont également proposés, garantissant un accompagnement sur mesure.

LES ZESTES INNOVATION

Des temps de sensibilisation et de découverte

Si la couture pédagogique vous intéresse, si vous vous posez des questions sur l'intelligence artificielle ou encore si vous voulez tout savoir sur les mécaniques de jeux sérieux : les Zestes Innovation sont fait pour vous !

Pour vous inscrire à l'un de ces moments de découverte, vous pouvez feuilleter notre catalogue en ligne sur le site web de l'INSPÉ Lille HdF, rubrique «Innovation Pédagogique».

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ PERSONNALISÉ

Un accompagnement sur mesure

Vous désirez fabriquer un jeu de plateau au Minilab, créer un logigramme de serious escape game, transformer un jeu de société en jeu pédagogique, ajouter de l'interactivité dans vos dispositifs avec une carte électronique ou encore utiliser les robots éducatifs, mais vous ne savez pas comment accéder à ces dispositifs ?

Le service Innovation pédagogique peut vous proposer un accompagnement personnalisé et individualisé, en présentiel ou à distance.

LES LUD'INNO

Un rendez-vous pour jouer et faire apprendre en jouant

Tous les mardis, entre 11h30 et 13h30 au PC (ateliers du bâtiment D), le service Innovation Pédagogique vous invite à partager un moment ludique pour tester des jeux et leurs mécaniques et ainsi apprendre à les adapter pédagogiquement. C'est aussi un moment convivial qui permet de découvrir les créations de certains étudiants !



PRÊT DE MATÉRIEL INNOVANT

Le service Innovation Pédagogique de l'INSPÉ s'est doté de matériel et d'outils pouvant vous être utiles lors de vos projets de recherche et d'innovation (tablettes, enregistreurs, robots, cartes électroniques...).

Vous trouverez l'inventaire du matériel disponible, la procédure à suivre ainsi que la charte à signer pour pouvoir emprunter sur <https://nextcloud.univ-lille.fr/index.php/s/waidEKAsQLTg9EP>

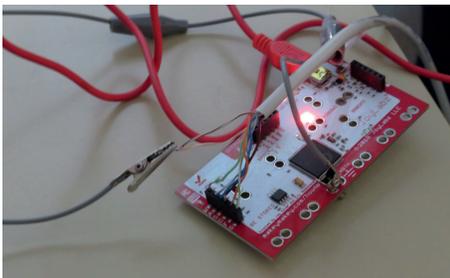
LE MINILAB : FABLAB À VOCATION ÉDUCATIVE ET FORMATIVE

Le Minilab, situé dans les ateliers du site INSPÉ de Villeneuve d'Ascq, est un lieu ouvert où il est possible d'être accompagné et formé à la fabrication d'objets pédagogiques et de supports d'apprentissage pour les élèves (tapis ou théâtre portatif pour raconter des histoires, jeux, maquettes, albums de jeunesse, dispositif d'expérimentation en sciences etc.). Cet espace de créativité et d'innovation pédagogique est

accessible à tous les étudiants et formateurs de l'INSPÉ et plus largement à tous les professionnels dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la rééducation.



Accueil du MiniLab



Matériel électronique



Découpeuse laser



INFORMATIONS **PRATIQUES**

- > Situé au rez-de-chaussée du bâtiment D du site de formation de Villeneuve d'Ascq
- > Ouvert de 9h00 à 17h00 du mardi au vendredi sans interruption
- > Présence sur place de personnels pour accompagner vos projets
- > Possibilité d'accompagnement en distanciel
- > Possibilité d'emprunt de matériel léger sur demande (hors matériel en grande quantité)
- > Réservation obligatoire pour les venues de groupes (plus de 5 personnes)

Contacts : 03 20 79 86 02 / inspe-minilab@univ-lille.fr

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/minilab.inspe-lillehdf>



32

Démarches & services administratifs

- 33 Contacts de votre scolarité
- 34 Services numériques
- 35 Carte multiservices & restauration
- 40 Réseau des bibliothèques universitaires INSPÉ Lille HdF
- 44 Démarches administratives

CONTACTS DE VOTRE SCOLARITÉ

Mention Premier degré

Site INSPÉ d'Arras	inspe-scolarite-arras@univ-lille.fr
Site INSPÉ de Douai	inspe-scolarite-douai@univ-lille.fr
Site INSPÉ de Gravelines	inspe-scolarite-gravelines@univ-lille.fr
Site INSPÉ d'Outreau	inspe-scolarite-outreau@univ-lille.fr
Site INSPÉ de Valenciennes	inspe-scolarite-valenciennes@univ-lille.fr
Site INSPÉ de Villeneuve d'Ascq	inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Mention Second degré

Si vous souhaitez connaître l'adresse correspondant à votre secrétariat de formation, contactez le service central de la scolarité :

> [**inspe-scolarite@univ-lille.fr**](mailto:inspe-scolarite@univ-lille.fr)

Pour toutes questions spécifiques

Candidatures, inscriptions, bourses	inspe-scolarite@univ-lille.fr
Stages	inspe-stages@univ-lille.fr
Examens	inspe-examens@univ-lille.fr
Prises en charge, personnes en reconversion professionnelle, suivi du public inscrit auprès de Pôle Emploi	inspe-formation-continue@univ-lille.fr
Inscription, renseignement sur les journées d'études	recherche-inspe@univ-lille.fr
Second degré / parcours commun	inspe-pole-peda.2d@univ-lille.fr
Inscription pédagogique	inspe-apogee@univ-lille.fr

SERVICES NUMÉRIQUES



ACTIVER SON COMPTE ÉTUDIANT

Vous venez de recevoir votre carte d'étudiant pour l'année universitaire 2025-2026 et votre certificat de scolarité.

Suite à votre inscription administrative, vous devez activer votre identité numérique.

À noter

- le format de votre identifiant (ou login) doit prendre la forme : **prenom.nom.etu**
- le format de votre mail doit prendre la forme : **prenom.nom.etu@univ-lille.fr**

- Pour initialiser votre identité numérique, vous allez recevoir un **mail d'activation** sur l'adresse communiquée lors de votre inscription.
- Vous devrez ensuite vous rendre sur **<https://ent.univ-lille.fr>** pour vous authentifier.
- Une fois la phase d'authentification effectuée, vous serez automatiquement redirigé sur votre ENT, en mode connecté.

La plateforme **SESAME** permet de générer un nouveau mot de passe ou de s'envoyer son identifiant de connexion en cas de perte ou d'oubli : **<https://sesame.univ-lille.fr>**

Veillez à consulter votre boîte mail régulièrement. Vous y recevrez tous les documents relatifs à votre inscription pédagogique, à vos examens etc...

Pour les étudiants inscrits administrativement en master MEEF mention second degré à l'Université d'Artois, l'UPHF ou l'ULCO, il vous faudra également créer votre compte (@univ-arts.fr, @uphf.fr, @univ-littoral.fr) selon la procédure de votre université de rattachement.

> Vous souhaitez utiliser un prénom usuel ?

Afin de pouvoir utiliser un prénom autre que celui inscrit sur votre état civil, veuillez contacter le bureau de la scolarité centrale : **inspe-scolarite@univ-lille.fr**

Ce changement sera effectif sur votre courriel universitaire via l'utilisation d'un alias, mais également sur la carte multiservices qui pourra être rééditée si la demande intervient post-inscription.

CARTE MULTISERVICES & RESTAURATION



La carte multiservices est remise lors de votre inscription, elle vous permet :

- > d'avoir accès aux locaux universitaires,
- > d'emprunter auprès des bibliothèques universitaires partenaires,
- > de vous restaurer.

À noter que la carte multiservices regroupe 2 comptes distincts :

- un **compte INSPÉ** pour la restauration des sites d'Arras et de Villeneuve d'Ascq,
- un **compte IZLY** pour les restaurants universitaires du CROUS.

IZLY, COMMENT ÇA MARCHE ?

Activez votre compte



Muni de votre mot de passe temporaire contenu dans l'e-mail d'activation IZLY, vous pourrez accéder à votre compte en quelques étapes sur internet.

Pour profiter pleinement de tous les services IZLY, téléchargez l'application mobile.

Rechargez votre compte

En page d'accueil de l'application mobile et sur le web, cliquez sur « recharger » et alimentez en quelques clics votre compte IZLY grâce aux différentes solutions qui vous sont proposées.

Payez votre repas

Pour un paiement avec votre téléphone mobile, ouvrez votre application, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le devant le lecteur de l'opérateur de caisse de votre lieu de restauration CROUS.

Vous pouvez aussi utiliser votre carte d'étudiant sans contact.

Profitez des bons plans

Découvrez les autres services proposés par IZLY : transfert d'argent entre étudiants, bons plans, coupons de réductions et services du quotidien sélectionnés pour vous.

En cas de perte de votre carte d'étudiant, il sera demandé 10€ pour son renouvellement. Pour cela, veuillez vous rapprocher de la scolarité centrale.

03.20.79.86.51
inspe-scolarite@univ-lille.fr

RECHARGEMENT POUR LA RESTAURATION DE L'INSPÉ



Rechargement en ligne, 7j/7, 24h/24 depuis l'ENT de l'Université de Lille (rubrique Campus & Vie pratique/Restauration INSPÉ/Paiement en ligne) ou dans les espaces de restauration.

Les horaires pour déjeuner sont identiques pour les deux sites, de 11h30 à 13h30.

Pour la restauration du site INSPÉ d'Arras

Le rechargement des cartes de restauration se fait uniquement au self de 12h00 à 13h30 (CB, espèces et chèques).

Pour la restauration du site INSPÉ de Villeneuve d'Ascq

Le rechargement des cartes de restauration est possible :

- par chèque, (libellé à l'ordre du régisseur de recettes INSPÉ direction restauration) ou espèces, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 bureau C 1-02 (carte multiservices obligatoire)
- à la borne carte bleue de la Restauration, de 7h30 à 16h00, bât.C

Vous pouvez retrouver les informations relatives :

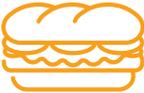
- **À LA RESTAURATION** > sur le site internet de l'INSPÉ (rubrique Vie étudiante / Services aux étudiants / Se restaurer).
- **AUX MENUS** > sur l'ENT de l'Université de Lille (rubrique Campus & Vie pratique/restauration INSPÉ/menu du restaurant).



PRESTATIONS DE LA RESTAURATION DES SITES DE L'INSPÉ



● Les formules (tarifs 2025)

	Étudiants	Étudiants majorés	Fonctionnaires stagiaires
 Formule sandwich 1 sandwich + 2 périphériques + eau plate 50cl ou 1 sandwich + 3 périphériques	3,30 €	5,10 €	3,70 €
 Formule salade 1 salade composée + 1 périphérique + eau plate 50cl ou 1 salade composée + 2 périphériques	3,30 €	/	4 €
 Formule chaude 1 plat chaud + 2 périphériques + eau plate 50cl ou 1 plat chaud + 3 périphériques	3,30 €	7 €	4,30 €

37

Pour chaque formule, les étudiants boursiers bénéficient du tarif à 1€.

● **Vente à l'unité** (tarifs 2025)



Salade composée	2,85 €
Sandwich simple	1,80 €
Sandwich composé	2,60 €
Petite frite (uniquement à Villeneuve d'Ascq)	1 €
Grande frite	1,50 €
Entrée simple	0,80 €
Entrée composée (ex : salade piémontaise)	1,25 €
Fromage et dessert simple (ex : yaourt, petit gâteau emballé, camembert...)	0,50 €
Fromage et dessert amélioré (ex : pâtisserie, glace, autre fromage...)	1 €
Dessert maison (uniquement à Villeneuve d'Ascq)	1,25 €
Soupe	0,80 €
Chips	0,30 €
Boisson en canette sans alcool	0,80 €
Boisson alcoolisée (vin, bière...) servie uniquement avec un repas	1,50 €
Sac plastique recyclable (uniquement à Villeneuve d'Ascq)	0,10 €
Sachet kraft, réutilisable	0,15 €
Kit 3 couverts + serviette	0,30 €

AIDES À LA RESTAURATION

Aide à la restauration de la région Hauts-de-France

Le Conseil Régional des Hauts-de-France met en place une aide à la restauration pour les étudiants les plus précaires de la région.

En partenariat avec les Crous, le dispositif consiste à offrir 100 repas aux boursiers des échelons les plus élevés (3,4,5,6 ou 7).

Ces 100 repas offerts sont à prendre exclusivement dans les restaurants universitaires du CROUS, via le compte IZLY.

Pour en bénéficier, vous devez activer votre compte Izly, puis envoyez un message à assistance Izly avec la mention « 100 repas région » en objet.

Retrouvez plus d'informations sur le site du Crous : <https://www.crous-lille.fr/se-restaurer/payer-son-repas/aide-restauration-region-hauts-de-france/>

Aide à la restauration étudiante sites de Gravelines et Outreau

S'il n'y a pas de restaurant universitaire (Resto'U), ou bien de point de restauration collective près de votre lieu d'étude, vous pouvez bénéficier d'aides financières à la restauration étudiante.

Le montant de l'aide diffère selon la situation, allant de 20€ par mois pour les étudiants non-boursiers, à 40€ par mois pour les étudiants boursiers.

Les sites de Gravelines et Outreau étant situés en «zone blanche de restauration», les étudiants n'ont aucune démarche à effectuer pour demander à bénéficier de ce dispositif. C'est l'établissement qui est en charge de signaler l'éligibilité de ses étudiants à l'aide.

Vous recevrez alors un mail du Cnous, vous informant de l'attribution de l'aide ainsi que de la démarche à suivre.

Retrouvez plus d'informations en ligne : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-restauration-etudiante-3301>



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES INSPÉ LILLE HDF



Le réseau des BU de l'INSPÉ de l'académie de Lille – Hauts-de-France est composé de 6 bibliothèques universitaires, présentes sur les différents sites de formation de l'INSPÉ Lille HdF.



BU-INSPÉ D'ARRAS

Contacts

Adresse : 7 bis rue Raoul François 62022 ARRAS

Tél. : 03 21 21 85 02

Mail. : bu-inspe-arras@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h-18h30

Horaires vacances

Lundi au vendredi : 8h30-17h30



BU-INSPÉ DE DOUAI

Contacts

Adresse : 161 rue d'Esquerchin

59508 DOUAI

Tél. : 03 27 93 51 07

Mail. : bu-inspe-douai@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h - 17h30

Mercredi : 9h - 12h / 12h45 - 17h30

Horaires vacances

Lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-16h45





BU-INSPE DE GRAVELINES

Contacts

Adresse : 40 rue Victor Hugo 59820 GRAVELINES

Tél. : 03 28 51 94 42

Mail. : bu-inspe-gravelines@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-18h

Mercredi : 8h30-12h / 12h45 - 18h

Horaires vacances

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :

8h30-12h / 12h45 - 17h30

Vendredi : 8h30-13h



BU-INSPE D'OUTREAU

Contacts

Adresse : 10 rue Hippolyte Adam 62230 OUTREAU

Tél. : 03 21 31 36 61

Mail. : bu-inspe-outreau@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h - 12h / 12h45-17h30

Horaires vacances

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h-17h



BU-INSPE DE VALENCIENNES

Contacts

Adresse : Campus Universitaire Le Mont Houy

59304 FAMARS

Tél. : 03 27 28 87 45

Mail. : bu-inspe-valenciennes@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi : 8h-12h15 / 13h-18h

Mercredi et jeudi : 8h-18h

Horaires vacances

Lundi au vendredi : 8h-18h



BU-INSPE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Contacts

Adresse : 365 bis rue Jules Guesde

59658 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. : 03 20 79 87 21

Mail. : bu-inspe-villeneuve@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h-18h30

Horaires vacances

Lundi au vendredi : 8h30-17h30



CONDITIONS D'INSCRIPTION

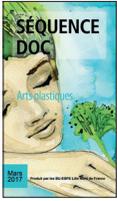
L'inscription se fait sur présentation de votre carte d'étudiant. Elle vous servira de carte de bibliothèque sur l'ensemble du réseau des BU INSPÉ, tout au long de votre année universitaire. Grâce à elle, vous pourrez emprunter des documents et bénéficier de l'ensemble des services proposés au sein de vos BU.

Cette carte est personnelle, elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPE Lille HdF et des universités publiques de la région.

Les droits d'emprunt > 20 documents pour 28 jours
> 3 prolongations possibles

Vous pouvez emprunter des livres et des revues, mais aussi des affiches, CD, DVD (documentaires et fictions), manuels scolaires, annales de concours, cartes, jeux, robots éducatifs, valises pédagogiques et ordinateurs portables.

LES SERVICES PERSONNALISÉS



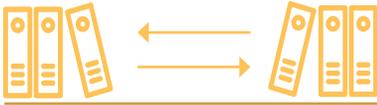
Séquence Doc

Les BU-INSPÉ vous proposent une sélection d'ouvrages et de supports sur des thématiques prédéfinies, sous forme de livret et en ligne sur le portail documentaire des BU-INSPÉ.



Prêt navette

Les documents d'une bibliothèque peuvent être amenés gratuitement d'une BU-INSPÉ à une autre.



Prêt entre bibliothèques

Vous pouvez demander à acheminer gratuitement un document d'une autre bibliothèque, en France ou à l'étranger, vers l'une des BU-INSPÉ de votre choix.



Application mobile

Vous pouvez rechercher des documents, vérifier leurs disponibilités ou bien vous tenir informé des actualités des BU de l'INSPÉ via l'application BU INSPÉ Lille HdF, disponible sur IOS et Android.



BU INSPÉ Lille HdF

portail-bu.inspe-lille-hdf.fr



CONTRATS **MONITEURS BU**

Dans chaque BU INSPÉ, des contrats de «moniteurs BU» sont proposés aux étudiants, afin de renforcer les équipes des bibliothécaires.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre au responsable BU de votre site de formation.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



POUR ÊTRE REMBOURSÉ DES DROITS D'INSCRIPTION

Vous êtes bénéficiaire d'une bourse d'enseignement accordée par l'État (CROUS) mais vous n'avez pas pu présenter votre notification conditionnelle

de bourse lors de votre inscription ? Vous avez avancé les frais d'inscription ? La demande de remboursement est à faire en ligne depuis le lien : <https://dardi.univ-lille.fr/> ou depuis votre ENT, rubrique Scolarité/ demander le remboursement des droits d'inscription.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE CÉSURE

La césure permet de suspendre sa formation de master MEEF pendant une certaine durée pour suivre une formation, vivre une expérience professionnelle ou effectuer un service civique. Réalisée en France ou à l'étranger, la césure doit au préalable faire l'objet d'une demande dans ces délais :

- > pour une demande portant sur le 1^{er} semestre ou sur l'année universitaire complète : **avant le 16 septembre 2025** ;
- > pour une demande portant sur le 2^e semestre : **avant le 16 décembre 2025**.

Pour en savoir plus

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>

Pour effectuer la demande

<https://www.univ-lille.fr/formation/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/periode-de-cesure>

Demande à transmettre auprès de

inspe-scolarite@univ-lille.fr

46

Vie Étudiante

47 Commission Vie Étudiante de l'Institut

47 Services sociaux et de santé

50 Étudiants en situation de handicap

52 Égalité - Diversité

54 Pratiquer des activités sportives

55 Partenariats régionaux

COMMISSION VIE ÉTUDIANTE DE L'INSTITUT

Mobilisez-vous et impliquez-vous ! Devenez membre de la Commission Vie Etudiante (CVE) de votre site de formation et membre de la Commission Vie Étudiante de l'INSPÉ (CVEI) !

La CVE a pour enjeu de renforcer le rôle et l'engagement des étudiants dans la vie étudiante de l'INSPÉ. Elle constitue un lieu de réflexion, d'échanges et de coopération qui vise à améliorer les conditions de formation, de vie, de réussite et le bien-être des étudiants dans chacun des sites de formation de l'INSPÉ (par exemple au travers de l'organisation d'événements sportifs, culturels, de moments de convivialité, la mise en œuvre de projets divers comme l'aménagement des lieux de

vie des étudiants...). La CVEI fédère quant à elle les élus de chaque CVE de site afin d'améliorer le vivre ensemble, le bien-être et la réussite des étudiants à l'échelle de l'institut et de l'ensemble des formations qui y sont délivrées.

Des élections organisées dès le mois d'octobre permettront d'élire les délégués étudiants qui siègeront dans ces commissions composées à parts égales de délégués étudiants élus par leurs pairs et de représentants des personnels du site de formation.

Si vous avez des questions ou envie de rejoindre la CVE, n'hésitez pas à contacter votre responsable de site ou de parcours, ou encore à écrire à inspe-scolarite@univ-lille.fr

SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ

RENCONTRER UN ASSISTANT SOCIAL

Vous rencontrez des difficultés sociales et financières ?

Des assistants sociaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous ou lors de permanences pour :

- une écoute,
- des informations sur les aides financières, la législation sociale, les modes d'hébergement...
- une aide à la constitution des dossiers.

Consultez les modalités de prise de rendez-vous sur <https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/rencontrer-une-assistante-sociale/>

SANTÉ ET PRÉVENTION

De nombreux centres universitaires de santé existent sur le territoire des Hauts-de-France. De nombreuses prestations de soin et de prise en charge y sont faites, sans avance de frais.



Université de Lille

Le SSE (Service universitaire de Santé Étudiante).

Vous pouvez y effectuer un examen de prévention, prendre rendez-vous pour des consultations pour toute question ou problème médical, gynécologique, psychologique, diététique ou social. Vous pouvez également recevoir des conseils concernant votre santé, mettre à jour votre vaccination, obtenir un certificat médical, ou encore adapter vos études en lien avec un handicap. Les prestations de soin et prise en charge se font sans avance de frais, sur présentation de la carte vitale à jour (ou son attestation) et de l'attestation de mutuelle si vous en avez une.

> Horaires et contacts

Du lundi au vendredi, 8h30-17h sans interruption (hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques) au 03 62 26 93 00

Pour trouver le centre de santé le plus proche : <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/prendre-soin-de-sa-sante/centre-de-sante-etudiant>

Université d'Artois

Le SSE (Service de Santé Étudiante)

> Contacts : 03 21 60 60 29 ou sse@univ-artois.fr (prise de rendez-vous possible sur Doctolib).

Pour trouver le lieu d'accueil le plus proche : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sante>

UPHF

Le Centre de Santé

Le centre de santé propose aux étudiants des consultations de médecine générale, sans avance de frais. Vous pouvez être reçu du lundi au vendredi, avec ou sans rendez-vous.

> Contact : 03 27 51 10 45

Plus d'informations : <https://www.uphf.fr/vie-campus/bien-vivre/centre-sante>

ULCO

Le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé).

Il propose une offre de santé gratuite à destination de tous les étudiants de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et St Omer : <https://www.univ-littoral.fr/campus/campus-pour-tous-ega-lite-sante/sante/>

> Contacts : 03 28 23 71 61
ou santecampus@univ-littoral.fr

Il est également possible de faire appel à des structures extérieures à l'université.

Centres Médico Psychologique (CMP)

Les CMP proposent à toute personne dans le besoin des consultations sans avance de frais avec des infirmiers, psychiatres ou psychologues, assistants sociaux. Vous dépendez d'un CMP en fonction de votre lieu d'habitation. Si vous habitez en Hauts-de-France, vous trouverez le CMP qui correspond à votre adresse via le portail suivant : <https://www.f2rsmpsy.fr/annuaire-des-CMP>

Pour les autres régions, n'hésitez pas à contacter l'hôpital le plus proche pour trouver le CMP dont vous dépendez.

BAPU

Le BAPU propose des consultations avec des psychiatres ou psychologues d'orientation psychanalytique.

> Contacts : 03 20 54 85 26

ou bapulille@gmail.com

Il existe aussi des dispositifs d'écoute en ligne, mis en place spécialement pour les étudiants.

Nightline

Service nocturne d'écoute par les étudiants pour les étudiants (par téléphone ou tchat), ouvert de 21h à 2h30.

> Contacts : 03 74 21 11 11 ou <https://www.nightline.fr/lille>

Fil Santé jeune

Service anonyme et gratuit pour les 12-25 ans tous les jours de 9h à 23h

> 0800 235 236 (anonyme et gratuit)

Tchat en ligne : <https://www.filsante-jeunes.com/tchat-individuel>

APSYtude

Parce que la société de demain dépend du bien-être des jeunes d'aujourd'hui, APSYtude oeuvre pour un monde où tous les étudiants peuvent s'épanouir au niveau personnel et dans leurs études.

Prise de rendez-vous sur

www.apsytude.com

> Contacts : 06 27 86 91 83

ou rdv.apsytude@gmail.com

Mon soutien psy : 12 séances remboursées par an

Le dispositif « Mon soutien psy » permet aux personnes angoissées, déprimées ou ressentant un mal-être de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique prises en charge à 100 % par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé (mutuelles).

Vous pouvez, avec ce dispositif, bénéficier du remboursement de douze séances d'accompagnement psychologique par an. Ces douze séances comprennent une séance d'évaluation en présentiel, puis jusqu'à onze séances de suivi.

Mon soutien psy s'adresse aux personnes dès l'âge de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) ressentant un mal-être.

Pour bénéficier d'un suivi psychologique dans le cadre de Mon soutien psy, il est possible de prendre rendez-vous directement avec un psychologue participant au dispositif, figurant dans un annuaire en ligne.

Cependant, on peut aussi consulter au préalable son médecin ou sa sage-femme pour faire le point.

À l'issue de l'entretien, le professionnel de santé peut remettre au patient un courrier d'accompagnement à donner au psychologue. Ce document contient des éléments sur le contexte, les signes cliniques, les motifs du recours à Mon soutien psy, etc.

Chaque séance est facturée 50 euros par les psychologues partenaires du dispositif (le dépassement d'honoraires est interdit). Pour obtenir le remboursement, le psychologue remet des feuilles de soins au patient, à transmettre à son organisme d'assurance maladie, qui prendra en charge 60 % du tarif des séances. Si le patient dispose d'une complémentaire santé, celle-ci remboursera les 40 % restants.

Les bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire ou de l'aide médicale d'État, les personnes qui reçoivent des soins en lien avec une affection de longue durée (ALD) ou un accident du travail ou une maladie professionnelle, et les femmes enceintes à partir de 6 mois de grossesse bénéficient obligatoirement du tiers payant et n'ont donc aucun frais à avancer.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/lille-douai/assure/remboursements/rembourse/remboursement-seance-psychologue-mon-soutien-psy>

Pour les étudiants, Mon soutien psy est cumulable avec Santé Psy étudiant

Santé Psy Étudiant

Santé Psy Étudiant est un dispositif du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permettant de répondre au besoin d'accompagnement des étudiants sur leur santé mentale. Ainsi, si vous êtes étudiant et que vous rencontrez des difficultés passagères, vous pouvez bénéficier d'un suivi psychologique sans avance de frais.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://santepsy.etudiant.gouv.fr>

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'INSPÉ Lille HdF propose des mesures d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap.

Afin de bénéficier de ces aménagements, l'étudiant doit se rapprocher dès le début de l'année universitaire du bureau des examens : inspe-handicap@univ-lille.fr qui pourra ainsi l'orienter vers un médecin universitaire pour un avis médical (le certificat médical délivré par votre médecin traitant est sans valeur pour obtenir des conditions particulières pour les examens ou pour le

concours). Il est important de vous signaler le plus tôt possible afin que vos aménagements d'études et d'examens puissent être mis en place dans les meilleurs délais.

Pour l'Université d'Artois

Contactez la mission Handicap au 03 21 60 37 34 ou handi-artois@univ-artois.fr

Pour l'Université de Lille

L'Université de Lille est fortement investie et impliquée dans l'accueil et

l'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact le plus en amont de la rentrée avec le Bureau Vie Étudiante & Handicap (BVEH). Vous pourrez ainsi prendre connaissance des dispositifs existants et du circuit de la demande : vie.etudiante-handicap@univ-lille.fr

Pour l'UPHF

Afin de soutenir les étudiants en situation de handicap tout au long de leur parcours universitaire, l'UPHF s'appuie sur les compétences de son Relais handicap.

Contactez les au 03 27 51 11 15 ou à relaishandicap@uphf.fr

Pour l'ULCO

Contactez le bureau de la vie étudiante et du Handicap (BVEH) au 03 28 23 73 46 ou à handicap.etudiants@univ-littoral.fr

Aménagements des études

Les aides peuvent être humaines ou techniques (liste non exhaustive) :

- carte de photocopie et photocopie des cours,
- aménagement du cursus (contrat d'échelonnement des études),
- prêt de matériel adapté, logiciels spécifiques,
- transcription de documents et de sujets d'examen en caractères agrandis.

Aménagements des épreuves d'examen pour le master MEÉF

Il est rappelé que les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de succès. Selon la situation, les aménagements d'examen peuvent être les suivants :

- majoration du temps de composition (1/3 temps supplémentaire),
- salle particulière si besoin reconnu,
- prêt d'un ordinateur,
- assistance d'un secrétaire d'examen.

Ces aménagements sont valables pour l'ensemble des examens et pour toute l'année universitaire.

Si la demande est faite moins de deux semaines avant l'examen, nous ne pouvons garantir la mise en place de l'aménagement demandé.

Aménagement des épreuves du concours

Vous devez être reconnu travailleur handicapé par la MDPH ou être bénéficiaire de l'obligation d'emploi cité au 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.5212-13 du code du travail.

ATTENTION, la procédure étant longue, vous devez dès le début de l'année universitaire entreprendre vos démarches.

Siège de la MDPH

21 Rue de la Toison d'Or
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Antenne de Valenciennes

Immeuble Philippa de Hainaut
160 Boulevard Harpignies
59300 VALENCIENNES

Antenne de Dunkerque

30 rue de Lhermitte
59140 DUNKERQUE



ÉGALITÉ - DIVERSITÉ



L'INSPÉ Lille HdF s'engage contre toutes les formes de discrimination et compte un référent Égalité - Diversité.

de la Médiation : maison-mediation@univ-lille.fr

Les missions du référent Égalité-Diversité sont :

- relayer et animer la politique d'égalité professionnelle de l'Université au sein de l'INSPÉ Lille HdF,
- contribuer à l'organisation d'actions de sensibilisation à l'égalité Femmes/Hommes auprès des étudiants comme du personnel,
- contribuer à la prévention et à la lutte sur les questions de VSS.

> Contact : inspe-referent-egalite@univ-lille.fr

Témoign ou victime de harcèlement moral ? Ecrivez à contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Témoign ou victime de harcèlement ou de violences sexuelles ? Contactez la CELLule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS) : contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Vous avez une suggestion, une question, ou envie de monter un projet de sensibilisation ? Ecrivez à mission-egalite@univ-lille.fr

Université de Lille

L'Université de Lille est ouverte à tous les publics, respecte les diversités et est attentive à combattre toutes les discriminations, même implicites.

Violences sexistes et sexuelles

Plusieurs dispositifs au sein de l'Université de Lille existent en cas de demande de renseignements ou de signalements de Violences Sexistes ou Sexuelles (VSS).

Pour toute demande d'information, contactez la maison de la médiation : maison-mediation@univ-lille.fr

Pour toutes questions sur vos droits et points juridiques, vous pouvez également vous rapprocher de la Maison

Égalité de sexe et de genre

L'Université de Lille assure l'égalité et la diversité entre toutes et tous, sans aucune distinction de genre et de sexe. Elle veille à une communication non stéréotypée et inclusive, soutient des actions qui vont en ce sens et encourage les membres du personnel et les étudiants à proposer et à mettre en place des projets permettant de faire avancer l'égalité.



Pour lutter contre la précarité menstruelle, l'Université de Lille a été la première université française à distribuer des protections périodiques gratuitement. Toutes les personnes concernées peuvent trouver des protections jetables et gratuites toute l'année sur l'ensemble des campus.

L'Université de Lille a également offert dès novembre 2019 des protections durables (coupes menstruelles et serviettes lavables).

Pour plus de détails sur les actions mises en place, rendez-vous sur le site <https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/garantir-lega-lite-et-la-diversite>

Université d'Artois

L'Université d'Artois accompagne les étudiants victimes de violences sexuelles et sexistes.

Si vous pensez être victime ou témoin d'une situation de harcèlement, n'hésitez pas à prendre contact avec la cellule d'alerte et d'écoute VSS de l'université : ecoute-vss@univ-artois.fr

Pour découvrir l'ensemble des ressources, rendez-vous sur <https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/egalite/violences-sexistes-et-sexuelles>

UPHF

L'UPHF lutte contre toutes formes de violences sexistes et s'est dotée de deux structures d'écoute et d'action au service des usagers :

Une cellule d'écoute qui peut être sollicitée par les étudiants vivant une situation de violence sexistes et sexuelles. Pour obtenir un rendez-vous il faut faire une demande par email à violences-sexistes@uphf.fr

Une cellule violences sexistes peut être saisie, en accord avec la personne concernée.

ULCO

L'Université du Littoral Côte d'Opale s'engage pour l'égalité, la laïcité, la lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes et le harcèlement.

Si vous êtes victime de discrimination, de harcèlement, ou de violences sexuelles et sexistes, n'hésitez pas à écrire à cellule.signalement@univ-littoral.fr ou à vous rendre sur <https://egalite.univ-littoral.fr>

PRATIQUER DES ACTIVITÉS SPORTIVES



Université de Lille

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) encourage les étudiants à pratiquer une activité sportive, en formation qualifiante, en loisir ou en compétition. Il en existe pour tous les goûts : ces activités peuvent être encadrées par un enseignant ou non, en autonomie ou surveillées, en compétition...

Au total c'est 10 catégories d'activités sportives qui vous sont proposées :

- . Activités aquatiques.
- . Activités gymniques et artistiques
- . Activités de la forme
- . Activité du bien-être
- . Activités physiques adaptées
- . Activités physiques de pleine nature
- . Activités athlétiques et individuelles
- . Sports collectifs
- . Sports de combats
- . Sports de raquettes

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site <https://sport.univ-lille.fr>

Université d'Artois

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) organise la pratique des Activités Physiques, Sportives, Artistiques (APSA).

Pour découvrir l'ensemble des activités sportives proposées, rendez-vous sur <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

UPHF

L'UPHF propose un ensemble d'activités physiques en outdoor et indoor, à pratiquer seul ou en groupe

De nombreuses installations sportives sont à disposition.

> *Contacts : sports@uphf.fr ou 03 27 51 11 01*

ULCO

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) de l'ULCO propose un large éventail de disciplines sportives à différents niveaux. Du loisir à la compétition, l'université offre la possibilité d'intégrer une pratique sportive à son cursus de formation.

Le SUAPS participe également à l'aménagement particulier pour les étudiants figurant sur la liste ministérielle des « sportifs de haut-niveau ».

> *Contacts : 03 28 23 76 67 suaps.administration@univ-littoral.fr*

Pour découvrir les activités et stages sportifs proposés à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer, rendez-vous sur <https://suaps.univ-littoral.fr/>

PARTENARIATS RÉGIONAUX



LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Chaque année, de septembre à octobre, l'INSPÉ Lille HdF lance une campagne de recrutement de tuteurs cordée pour accompagner sur le territoire, en proximité des sites de formation INSPÉ, les établissements scolaires (collèges ou lycées) encordés.

Cet appel à candidatures s'adresse aux étudiant.e.s M1 MEEF.

Les cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves de collège et de lycée.

Les étudiants de l'INSPÉ Lille HdF assurent un tutorat indispensable pour la réussite de ce programme.

Si vous désirez vous impliquer, veuillez contacter cordee.inspe@univ-lille.fr.
Plus d'informations sur <https://www.inspe-lille-hdf.fr/inspironsecole/cordees-de-la-reussite>



FONDATION FOOTBALL

« La Fondation du Football est le fonds de dotation du football français [...] sa mission principale est de développer des actions innovantes visant à promouvoir une vision citoyenne du football, d'en rappeler les vertus éducatives et d'encourager l'innovation sociale et l'intégration du développement durable dans le foot-

ball. La Fondation du Football conçoit et déploie donc ses propres programmes d'action à l'échelle de l'expérimentation, en s'appuyant sur un réseau de clubs-pilotes. »

Au sein de l'INSPÉ Lille HdF, le lien avec la Fondation du Football est assuré par Cédric Parent :

cedric.parent@univ-lille.fr

Plus d'informations sur <https://www.fondationdufootball.com>



LE CROUS

La garantie Visale

« La garantie Visale (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement.

Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement. Gratuite, elle vise à faciliter votre recherche de logement en assurant le bailleur. »

En parallèle, il vous est possible de cumuler cette aide avec d'autres solutions Action Logement comme l'avance Loca-Pass ou l'aide Mobili-Jeune.

Plus d'informations sur <https://www.visale.fr>

Fonds National d'Aide d'Urgence

Ce fonds s'adresse aux étudiants qui connaissent des difficultés financières. Il existe deux types de Fonds National d'Aide d'Urgence :

- l'aide ponctuelle, destinée aux étudiants rencontrant des difficultés financières passagères
- l'aide annuelle, destinée aux étudiants rencontrant des difficultés financières durables

Plus d'informations sur <https://www.crous-lille.fr/bourses/autres-aides-financieres/aides-specifiques-annuelles-et-ponctuelles>

Autres aides

La région Hauts-de-France propose de nombreuses aides spécifiques pour les étudiants.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://guide-aides.hautsde-france.fr/>

57

Annuaire

58 Adresses et liens utiles

59 Partenaires académiques



Depuis de nombreuses années l'INSPÉ Lille HdF développe une politique partenariale forte et ambitieuse en animant un réseau de partenaires locaux et nationaux disponibles pour accompagner les étudiants et les fonctionnaires stagiaires de l'institut. De nombreux événements et actions viennent ainsi soutenir et conforter cette volonté partenariale fortement ancrée et ouverte à l'ensemble des publics et usagers de l'INSPÉ.



Pour consulter le répertoire complet de nos partenaires, rendez-vous sur notre site web, rubrique Relations Partenariales. Vous y retrouverez le *Guide des partenaires 2025*, disponible en téléchargement et en consultation.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la chargée des relations partenariales et de la culture de l'INSPÉ, Laura Fidler :
laura.fidler@inspe-lille-hdf.fr
03 20 79 86 70

ADRESSES ET LIENS UTILES

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'Académie de Lille (INSPÉ Lille HdF)

Direction
365 bis rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
03 20 79 86 00
<https://www.inspe-lille-hdf.fr>

Université de Lille

42 rue Paul Duez
59000 LILLE
Retrouvez les coordonnées téléphoniques de chaque campus sur
<https://www.univ-lille.fr>

Université d'Artois

9 rue du Temple
62030 ARRAS CEDEX
03 21 60 37 00
<https://www.univ-artois.fr>

> Service de santé
03 21 60 60 29



L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

1 place de l'Yser
59375 DUNKERQUE CEDEX 1
03 28 23 73 73

<https://www.univ-littoral.fr>

- > Service de médecine préventive
03 28 23 71 61
- > Relations Internationales
03 28 23 74 64

L'Université Polytechnique Hauts-de-France

Campus Mont Houy
59313 VALENCIENNES CEDEX 09
03 27 51 12 34

<https://www.uphf.fr>

- > Centre de santé
03 27 51 10 45

Crous Lille Nord Pas-de-Calais

74 rue de Cambrai
BP 50 100
59017 LILLE CEDEX

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi).

PARTENAIRES ACADÉMIQUES



ACADÉMIE DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- > Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés (eana) et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (efiv) (CASNAV)
- > Délégation Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC)
- > École Académique de la Formation Continue (EAFC)
- > Délégation Régionale Académique au Numérique pour l'Éducation (DRANE)
- > Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC)
- > IDEE, Innovons et Développons l'Esprit d'Entreprendre

CONTACT

inspe-scolarite@univ-lille.fr